

# CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Juillet 2020

Le mercredi 22 juillet 2020, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire de la commune.

**Etaient présents** : Mme Catherine PERRIN, Mr Pascal CAPOEN, Mme Isabelle BUCHART, Mme Lydie BARRE, Mr Fabrice BILLEMONT, Mme Blandine DE CLERCK, Mme Céline LE BREUIL, Mr Modesto MANSO GALAS, Mr Jonathan NAHOUM, Mme Catherine PAGEOT.

**Etaient absents excusés**: Mr Philippe MAISONNEUVE, représenté par Mme Isabelle BUCHART.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire.  
Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Fabrice BILLEMONT.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 Juillet 2020 a été relu par le Conseil et a été approuvé à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Madame Catherine PERRIN, Maire, donne lecture du compte administratif 2019, qui se déroule comme suit :

Section Fonctionnement :	Dépenses : 106.293,19 €
	Recettes : 135.150,16 €
	Résultat de fonctionnement : 28.856,97 €
Section Investissement :	Dépenses : 64.305,54 €
	Recettes : 9.951,93 €
	Résultat d'investissement : -54.953,61 €

Après délibération, le conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Fabrice BILLEMONT**, vote pour le compte administratif 2019 dressé par le Maire.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **COMPTE DE GESTION 2019**

Madame Catherine PERRIN, Maire, présente le compte de gestion 2019 à son conseil. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote le compte de gestion 2019 dressé par le receveur principal.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

Le Conseil municipal adopte l'affectation du résultat 2019 qui se détaille comme suit :

Affectation de l'excédent de fonctionnement de : 83.406,21 €

Excédent de l'investissement de : -44.003,21€

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Ces questions vues, le Conseil municipal passe à l'examen du projet du budget primitif 2020.

Il se résume comme suite :

Section de fonctionnement : 166.508,30€

Section d'investissement à hauteur de :87.692,79€

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2020**

Vote des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2020 suivants :

<u>Taxes</u>	<u>bases notifiées</u>	<u>Taux votés</u>	<u>Produit</u>
Taxe d'habitation	216 700	4,57 %	9 903
Foncier bâti	149 200	10,96 %	16 352
Foncier non bâti	56 200	22,77 %	<u>12 797</u>
		<b>Total</b>	<b>39 052</b>

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les impôts locaux 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1) Madame Catherine PERRIN, fait part de plusieurs chèques reçus à mettre à l'encaissement :

- MMA – 4205,09

- EDF – 31,65

- ORANGE – 39,60

- ORANGE – 19,80

Encaissement pour un total de **4296.14**

- 2) Madame Catherine PAGEOT, après visite de l'église avec Madame Danielle VIEL-CAZAL, fait part au conseil des travaux réalisés par Monsieur et Madame PHILIPPE, Monsieur LAMOTTE et Monsieur COUSIN, et nous présente le Compte rendu de la réunion de la Commission du 22 Juillet 2020.

Madame Catherine PAGEOT, demande à ce que les Clés de l'église soient remises à Monsieur PHILIPPE, Architecte d'intérieur, qui a étudié l'histoire à la Sorbonne, fait partie d'associations historiques et passionné d'histoire avec son épouse, ils connaissent tout sur l'église de Champcenest, ardents bénévoles, qui habitent à côté de l'église, prennent soin de l'aérer et la faire visiter aux touristes.

Monsieur et Madame PHILIPPE, ainsi que Monsieur LAMOTTE et Monsieur COUSIN ont réalisé bénévolement plusieurs travaux dans l'église, avec l'accord de Monsieur Jean-Claude RAMBAUD, Maire de la commune en 2019 et du Père François de l'église Saint Ayoul de Provins :

- Réfection du parterre de l'Autel, une estrade en bois avait été montée sur le sol dénudé de tomettes et affaissé. Ragréage en ciment (payé par la Commune)
- Pose de tomettes traditionnelles (don de Monsieur LAMOTTE)
- Réfection de l'estrade vermoulue, suivi d'un traitement antifongique.
- Réfection de la partie basse du panneau en bois de l'Autel (peinture décorative inachevée)
- Nettoyage et traitement à l'huile de lin des Boiseries (payée par la Mairie).

**Dons faits par les Bénévoles :**

- Familles LAMOTTE : 20m2 de tomettes traditionnelles.
- Famille PHILIPPE : 2 Encensoirs en argent donnés en main propres au Père François, 2 soubassements porte missel en bois (présents sur l'Autel), 1 triptyque peinture sur bois d'une vue du Château de Champcenest avant la Révolution (présent dans la Sacristie).

Le conseil décide à l'unanimité de remettre les Clés de l'église à Monsieur et Madame PHILIPPE.

- 3) Monsieur Pascal CAPOEN, informe le Conseil de la nouvelle organisation du SIAC de Champcenest et de l'entretien de la Commune. Plusieurs idées sont actuellement en étude pour un meilleur fonctionnement à l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.